CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E23378** **VALABLE JUSQU'AU** **28/01/2027**

ÉDITÉ LE 06/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/1997

Forme juridique : SARL

Capital : 15 300

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CHARTRES 1997B00149

Siret : 411 874 761 00017

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 6100802

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 506836W1247000/001 296832/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 506836W1247000/001 296832/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2025

Raison sociale : ALFRED RAVALEMENT

2 BIS RUE DU CHATEAU
CHENONVILLE
28360 LA BOURDINIERE-SAINT-LOUP

Téléphone : 02 37 26 43 91 **Fax :**

Portable : 06 46 40 57 50

Responsabilité légale :
ALFRED DAVID GÉRANT

Site Internet :

E-mail : alfred.ravalement@orange.fr

Effectif moyen : 8 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 606 432 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2121	Ravalement en maçonnerie	8	29/01/2026
2132 PROB	Enduits aux liants hydrauliques		29/01/2026
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025